

retirent de réels et profitables avantages.

Nous devons aussi nous féliciter du choix des conférenciers. Jusqu'à présent, il a été fort heureux et chacun d'eux a su s'attirer de durables sympathies et de flatteuses appréciations.

Leur genre, pourtant, diffère beaucoup et rend la comparaison — toujours odieuse dans tous les cas — impossible à établir entre les deux titulaires : M. de Labriolle et M. Laurentie. Le premier, sympathique et bienveillant, s'est acquis, durant son séjour parmi nous, des admirateurs fidèles qui le regretteront longtemps ; le second, original et personnel, impressionne et frappe plus vivement l'esprit de ses auditeurs. Tous les deux d'ailleurs sont doués d'un talent indiscutable, que je reconnais sans craindre de blesser la modestie de M. de Labriolle qui ne lira pas ces lignes, et sans scrupule envers M. Laurentie qui sait déjà tout ce que je viens de dire de lui, — et plus encore, peut-être.

..*

Je causais, l'autre soir, de conférences et de conférenciers avec un citoyen éminent de Montréal qui me développa un plan qu'il avait conçu à ce propos. Je le trouvai si bon, si patriotique que je lui demandai la permission d'en parler ici, et de le soumettre à tous ceux qui ont à cœur l'avancement des lettres en notre pays et les moyens de le rendre possible.

Il s'agirait de préparer des jeunes Canadiens à occuper d'une manière irréprochable, la chaire de littérature à l'Université Laval.

Pendant quelques années, il faudrait faire le sacrifice d'une certaine somme d'argent — disons douze cents dollars — pour subvenir aux frais d'assistance aux cours de l'enseignement supérieur, en France, d'un jeune homme qui aurait préalablement mérité cette distinction en sortant bon premier d'un concours sérieux.

Cet élu devrait, là-bas, non seulement s'appliquer à l'étude de la littérature jusque dans ses plus légers détails, mais encore apprendre le beau langage dans ses nuances variées et acquérir cette prononciation agréable et douce, cette intonation harmonieuse qui donnent aux mots un charme qui nous attire et qui font constamment la

supériorité du langage purement français sur le nôtre.

Et quand le jeune Canadien serait déclaré prêt, par les grands maîtres d'outre-mer, à nous donner des cours de premier ordre, nous le verrions avec orgueil, revenir chez nous prendre ce rang mérité par son talent et ses études, tandis qu'on en enverrait un autre se préparer à lui succéder après un période convenue. Et nous ferions ainsi une chaîne d'hommes instruits dont nous doterions le pays à perpétuité.

Il ne manque pas, Dieu merci, au Canada, de jeunes aptitudes dont le développement contribuerait à répandre un rayon plus vif sur nos belles destinées.

Et de vrais Canadiens se succéderaient ainsi dans les chaires universitaires sans que jamais leurs travaux, leurs capacités et — faut-il ajouter ce mot mercantile ? — notre argent — ne fussent perdus pour nous.

Ils seraient de nous, ils seraient à nous ces jeunes conférenciers. Ils connaîtraient la note juste à faire vibrer ; jamais l'auditoire, quoique diversement composé, ne leur serait inconnu ; ils sauraient comment lui parler, et, quand même leur barbier ou leur valet de chambre se trouverait dans l'assistance, ils ne craindraient pas de traiter des sujets de haute portée, sachant d'avance qu'ils seraient toujours compris.

Les élèves eux-mêmes, pénétrés de l'idée qu'ils s'adressent à un compatriote, mettraient plus de confiance et moins de timidité peut-être dans l'expression de leur pensée. Et si les travaux appelés à être jugés étaient tous "pires les uns que les autres," nul autre que des compatriotes ne le saurait.

Ce projet, éminemment louable, est digne qu'on lui accorde un peu d'attention.

Le gouvernement, qui, en sa qualité de contribuable, a bien le droit de dire son mot, pourrait encourager d'une façon tangible la réalisation de cette œuvre absolument nationale. Et le Séminaire, j'en suis sûre, ne resterait pas en arrière pour seconder un aussi beau mouvement. De même que nous ne resterions pas en arrière pour lui en témoigner notre reconnaissance et lui rendre toute la justice qui lui serait due.

FRANÇOISE.

L'Association Nationale et la Femme Canadienne

VOICI un bon conseil que nous donne Mme Dandurand dans une conférence sur la *Femme et le bien public* :

"Réfléchissons à notre part de responsabilité dans les événements publics. Nous constaterons que l'occasion d'agir s'offre d'elle-même tous les jours.

Si vous me demandiez encore de vous signaler l'une de ces occasions, je nommerais tout de suite : l'Œuvre de la Société Saint-Jean-Baptiste. Nous, les Canadiennes, nous devrions tenir à honneur de seconder les excellents patriotes qui travaillent depuis quelques années avec le plus admirable dévouement et un succès mérité à la prospérité, à la grandeur de notre race. Demandons notre part de travail afin de pouvoir revendiquer notre part dans les résultats obtenus."

Il y a encore deux ou trois points importants sur lesquels notre collègue attire l'attention de ses concitoyennes, en les invitant à user de leur influence pour amener les réformes désirables.

"Vous avez pu lire, dit-elle, dans les journaux, des statistiques assez humiliantes pour notre province dont les illettrés sont deux ou trois fois plus nombreux que dans les autres parties du Canada.

Vous avez peut-être lu, comme moi, des lettres d'institutrices enseignant aux enfants de nos campagnes — lettres témoignant d'excellentes intentions, mais criblées de fautes de construction et d'orthographe ?

Nos compatriotes villageoises et campagnardes, ne se sont peut-être jamais douté que leur influence pourrait contribuer, dans une large mesure, à changer un pareil état de choses.

— N'est-il pas à votre connaissance, que dans les grandes villes de notre pays, les universités anglaises sont ouvertes aux femmes, ce qui donne à nos concitoyennes de l'autre langue, sur nous, l'avantage d'avoir accès à certaines professions libérales procurant à la fois, aux personnes de notre sexe, considération et rémunération assez large pour subvenir aux charges qui souvent leur incombent.

Tout autour de nous, aux États-Unis et dans les provinces voisines, un grand essor est donné à l'enseignement des arts manuels, des arts industriels et de l'agriculture. Cela met encore nos artisans et nos cultivateurs moins favorisés, dans des conditions d'infériorité par rapport à leurs concurrents."

Mme Dandurand ajoute, et nous sommes de son avis :

"Toutes ces choses, mesdames, nous ne devons pas les ignorer, parce qu'elles touchent directement à notre vie nationale."